

La famille Chiris : des industriels en politique, une politique d'industriels ?

Mathilde Cocoual



Édition électronique

URL : <http://cdlm.revues.org/8359>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et
contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2016

Pagination : 177-191

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Mathilde Cocoual, « La famille Chiris : des industriels en politique, une politique d'industriels ? », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 92 | 2016, mis en ligne le 15 décembre 2016, consulté le 24 février 2017. URL : <http://cdlm.revues.org/8359>

Ce document a été généré automatiquement le 24 février 2017.

© Tous droits réservés

La famille Chiris : des industriels en politique, une politique d'industriels ?

Mathilde Cocoual

La journée du 29 mars 1914 marquera longtemps dans les annales grassoises. Elle inscrit, dans les fastes de la vieille cité, une date glorieuse, la célébration d'un homme qui fut un des meilleurs enfants du pays, le premier pionnier de sa renommée industrielle, un ouvrier actif et puissant de toutes les œuvres utiles et généreuses. La ville de Grasse inaugure un monument élevé à la mémoire de M. Léon Chiris, ancien député et ancien sénateur des Alpes-Maritimes¹.

- 1 Encadré par une arche, un buste représentant son visage est apposé sur un bloc de marbre portant l'inscription « À Léon Chiris, citoyen de Grasse et sénateur, le souvenir et la reconnaissance de son pays dédient ce monument ». À côté, deux autres sculptures achèvent la mise en scène : elles représentent une grand-mère pointant du doigt la sculpture pour en montrer l'épithète à une petite fille.
- 2 Cette statuaire décidée 14 ans après la mort de l'homme politique porte en son sein plus que la simple célébration de la seconde personnalité politique du département. En effet, à la commémoration de Léon Chiris se juxtapose celle de l'ensemble de la famille Chiris dont les « pères » (Anselme, Edmond) avaient eux aussi investi les milieux décisionnels français et dont le fils pérennise la tradition en se faisant élire au début du siècle conseiller général des Alpes-Maritimes. En honorant, l'action politique de Léon Chiris, cette statue révèle également la réussite industrielle du parfumeur, plus connu à Grasse pour son action industrielle et paternaliste que pour ses discours prononcés à l'Assemblée. Cette ambivalence entre politique et industriel est parfaitement illustrée par la tradition qui entoure ce monument. En effet, celle-ci veut que la vieille femme explique à la petite fille à ses côtés le rôle éminent de Léon Chiris « Bienfaiteur de Grasse » ou déclame, au contraire, le patron « qui paye si mal la rose ». Pour autant, l'implication politique de la famille Chiris a toujours secondé leur vocation d'entrepreneur.

- 3 Créée en 1768, l'affaire familiale se spécialise dans la transformation de matières premières aromatiques pour la parfumerie et la savonnerie. Entre le XIX^e et le début du XX^e siècle, la modeste fabrique artisanale des Établissements Antoine Chiris se transforme pour devenir la première entreprise industrielle de parfumerie de la région. Employant 350 ouvriers à Grasse auxquels il convient d'ajouter un réseau d'une centaine de producteurs dans le Sud-Est et des milliers d'ouvriers coloniaux à travers le monde ; les Établissements Antoine Chiris représentent une entité économique et sociale majeure tant au niveau régional que national.
- 4 Cet état des lieux interroge sur les motivations qui ont pu pousser ces industriels à investir les milieux politiques. Quels intérêts, directs ou indirects, projetaient le parfumeur de son usine au siège de conseiller général, député, sénateur ? Cette interrogation sur la participation politique de la famille Chiris est d'autant plus intéressante que, si elle n'est pas unique dans le milieu de la parfumerie grasse, elle dépasse largement la capacité d'action qu'ont pu avoir les autres parfumeurs/politiques. Plus encore, la chronologie des charges occupées renvoie, derrière les préoccupations individuelles, à la place primordiale qu'a eu la III^e République dans l'intégration du patronat aux structures décisionnelles françaises. En effet, loin d'être un cas isolé, les Chiris font partie de ces patrons s'appuyant généralement sur un réseau familial qui voient dans la construction de la République la voie du progrès et un possible enrichissement. En contextualisant leurs expériences, cette étude cherche à comprendre les facteurs et les motivations qui ont guidés les Chiris en politique.

De l'industrie à la politique

De grands industriels

- 5 La parfumerie Chiris, au stade artisanal, existe dès le XVIII^e siècle. Perçu comme un précurseur, Antoine Chiris crée une fabrique d'essences aromatiques à Grasse. En 1761, il fait le voyage à Paris puis s'établit comme parfumeur à Grasse. Avant d'atteindre la capitale, il passe par Beaucaire, Avignon, Aix en Provence. À son retour à Grasse en 1768, Antoine Chiris fonde officiellement son entreprise, fort de multiples contacts tant du côté des fournisseurs de matières premières que de celui des clients potentiels. À partir de ses travaux sur la distillation, il crée des savonnettes à la rose, bergamote et ambre, des pommades aux fleurs de rose, jonquille, jasmin, tubéreuses, cassie, des huiles parfumées, des eaux parfumées et des essences de rose, œillet, cannelle, néroli et lavande dans son atelier de parfumerie situé dans le centre de Grasse, place Neuve. Son commerce est florissant. La Révolution française n'altère que peu le commerce de la parfumerie grasse. Sous l'Empire, les affaires d'Antoine Chiris s'accroissent rapidement. Lorsqu'il s'éteint en 1831 à l'âge de 83 ans, son fils Anselme, né le 3 septembre 1777, lui succède.
- 6 C'est réellement avec l'action d'Anselme que commence l'expansion mondiale des Chiris. La fin de l'Empire napoléonien et le régime de la Restauration offrent des opportunités nouvelles avec la réouverture du marché anglais. Anselme entreprend ainsi un voyage en Angleterre, élargissant à nouveau son champ d'action. À son retour, il entame des recherches dans le domaine de la composition et s'intéresse de près aux premières études sur les huiles essentielles. L'atelier de la Cour Neuve, devenu trop petit, il le transfère dans l'ancien Couvent des Capucins désaffecté depuis la Révolution. À côté de son négoce, il s'introduit également dans les milieux de la fonction publique. En 1835, il est nommé

juge au tribunal de Grasse². Anselme avait épousé Marie Levens en 1803 dont il eut un fils Léopold né le 12 décembre 1811 à Grasse. Très rapidement, il associe celui-ci à toutes ses recherches. Lorsqu'Anselme décède à Grasse en 1842, Léopold succède tout naturellement à son père.

- 7 Léopold Chiris développe à nouveau les marchés extérieurs notamment en Russie où il rachète l'usine Rallet tandis qu'à Grasse il doit faire face à des problèmes de production, de main-d'œuvre, de moyen et d'espace. Les nombreuses découvertes en physique, en chimie et en mécanique modifient les procédés de fabrication à partir des années 1850 et offrent des opportunités nouvelles aux industriels. Dans ce contexte, Léopold décide d'étendre peu à peu la production des plantes à parfum en Algérie, alors fraîchement colonisée. Sa mort brutale, le 16 mai 1862, laisse la direction de l'entreprise à ses deux fils, François Léon, plus connu sous le prénom de Léon, et Edmond, nés de son union avec Marie-Claire Isnard en 1839.
- 8 Léon et Edmond Chiris se divisent le travail. Edmond se concentre tout d'abord sur le développement des marchés de l'Europe centrale. Il devient par la suite président du tribunal de commerce de Grasse et se consacre dès lors entièrement à la fonction publique, laissant son frère Léon à la tête de l'usine. Ce dernier reprend les projets d'extension de son père et implante des usines dans plusieurs colonies françaises. Les sources divergent sur la date exacte d'acquisition du domaine Sainte Marguerite³ en Algérie. Il est néanmoins certain qu'en 1865, les 800 hectares de Boufarik sont couverts de géraniums, de cassiers, d'eucalyptus. Il y construit une usine de 3 000 m² dans le style arabe qui constitue une véritable révolution technique. Il continue à installer des exploitations coloniales en Chine, au Laos, au Tonkin, à Madagascar, aux Comores, au Congo. À l'augmentation de la production de matière première s'ajoute l'adoption en 1894 des procédés d'extraction par solvants volatils. Ainsi, selon Gabriel Mazuyer, « De cette époque date vraiment le début de l'industrie moderne des matières aromatiques naturelles »⁴. En 1874, il entame sa carrière politique en tant que député des Alpes-Maritimes⁵ au côté de Gaspar Médecin⁶, charge qu'il occupe jusqu'en janvier 1882, date à laquelle il brigue la fonction de sénateur des Alpes-Maritimes. Il sera réélu au renouvellement triennal de 1885 et 1894⁷. D'abord partisan de l'Empire⁸, il adhère ensuite à la République. Sa carrière politique nationale se couple, à partir de 1891, à des charges locales : Léon Chiris devient successivement conseiller général de Saint Auban puis de Coursegoules⁹. Il devient alors derrière Alfred Borriglione, la seconde personnalité politique la plus importante du département. Dans ce contexte, Léon initie son fils Georges à ses affaires et l'envoie à New-York avec son cousin Georges Vallois fonder une agence qui deviendra plus tard « Antoine Chiris Company »¹⁰. En 1899, il s'associe avec son fils. Un an après, en 1900, Léon Chiris meurt de maladie.
- 9 Grâce à une conjoncture économique favorable et au développement des produits de synthèse, l'industrie est prête à passer au stade de la production de masse. C'est dans ce contexte que Georges Chiris reprend la direction de l'entreprise, secondé par son cousin qui occupe la fonction de chargé de pouvoir. Durant la guerre de 1914-1918, il utilise son usine pour produire de la poudre et du gaz de combat¹¹. Les plantations de la région souffrent du manque d'entretien, mais l'approvisionnement est désormais, en grande partie colonial. Celui-ci va ainsi accroître l'empire laissé par son père par l'achat de concessions et la création de compagnies dans les quatre coins du monde. Il n'en oublie pas pour autant la région grasseoise organisant les domaines du Vignal, de l'Abadie, des Embraques et de Puberclaire¹². Tout comme Léon, il s'investit activement en politique : il

devient, en 1907, conseiller général des Alpes-Maritimes¹³ où il succède à son père dans le canton de Saint-Auban et membre du Conseil Supérieur des colonies¹⁴. Si la première guerre mondiale n'a ralenti qu'un moment l'essor de la parfumerie, la Seconde bouleverse considérablement son économie. Isolée de ses pays producteurs notamment par les attaques italiennes en Afrique qui bloquent le canal de Suez, Grasse est également coupée de ses principaux clients que sont Paris, l'Europe Centrale, l'Angleterre et les États-Unis. En 1944, Georges est contraint de travailler pour l'occupant tandis que son fils, Léon-Antoine, futur héritier de l'usine, se met au service des alliés. Au sortir de la guerre tout doit être réorganisé. Georges Chiris reprend, comme avant-guerre, sa politique d'expansion. Il construit une nouvelle usine au Maroc dans la vallée du Dadès où il vit une partie de l'année. En 1953, il meurt à Marrakech laissant la direction à son fils Léon-Antoine.

- 10 Léon-Antoine Chiris travaille principalement au Brésil où il organise des plantations et une société spécialisée dans la fabrication de produits aromatiques. Il crée également une usine en Argentine et des plantations de fleurs en Afrique équatoriale. À partir de 1954, il est dans l'obligation de réduire son train de vie luxueux du fait de la dégradation de ses affaires : vétusté de l'outil de production, gestion artisanale des stocks, des commandes et de la comptabilité. De plus, l'indépendance de l'Algérie touche les Établissements de plein fouet. L'usine de Boufarik est nationalisée en 1963 par le nouveau gouvernement algérien à laquelle s'ajoute la perte successive d'une grande partie des colonies françaises. En 1967, Léon Antoine vend la majeure partie de l'entreprise familiale aux plus offrants : les Américains Universal Oil Product.

Des mandats politiques aux échelles multiples

- 11 Les Chiris ont intégré la fonction publique selon des échelles multiples géographiquement et institutionnellement. Aucun d'eux n'a lésé l'échelon local mais pour autant peu s'en est contenté. Il reste malgré tout la principale et la première étape de l'entrée des Chiris en politique. Il est intéressant de noter qu'aucun d'eux n'a jamais brigué le poste de maire de Grasse, alors que d'autres industriels de la cité des parfums s'y investissent durant la même période¹⁵. Au contraire, ils acquièrent avec certitude les postes de juge du tribunal de Grasse occupé par Anselme en 1835 et par Georges au début du siècle ; de juge du tribunal de commerce où siège Edmond Chiris en 1883 et de conseiller général tenu par Edmond¹⁶ de 1881 à 1899, Léon¹⁷ de 1869 à 1900 et Georges¹⁸ de 1907 à 1914. La charge de juge du tribunal de commerce témoigne de l'ancrage grassois de la famille mais aussi des intérêts directement liés à leur industrie. Les tribunaux de commerce gèrent les « procédures collectives » (faillites, liquidations, redressements) et les litiges liés aux « actes de commerce » (vente, crédit, concurrence déloyale) qui en fait un poste clé pour l'industriel. Ces tribunaux – environ 200 au XX^e siècle – interviennent constamment dans la vie quotidienne de nombre de patrons. Selon les chiffres de Claire Lemerrier¹⁹, vers 1900, ils jugeaient plus de 250 000 affaires contentieuses chaque année. Cette position de juge permet à Edmond Chiris de connaître dans les moindres détails les variations du marché grassois. Les Chiris ne sont pas les seuls parfumeurs à accéder à cette charge ; déjà Tombareilly Escoffier avait occupé cette fonction de 1846 à 1848²⁰. Le poste de conseiller général constitue quant à lui le mandat le plus occupé par les Chiris. Léon Chiris est le premier à être élu dans les cantons de St-Auban pendant presque trente ans (1869-1898) et de Coursegoules à la fin de sa vie (1898-1900). Edmond Chiris s'attache

quant à lui le canton de Saint-Vallier (1881-1899). Georges Chiris succédera à son père au siège de conseiller général de St-Auban en 1907 marquant ainsi l'emprise – appréciée au vu de la durée des mandats – des Chiris sur la région grasse. Fort de cette reconnaissance sociale locale, les deux derniers protagonistes ont intégré les sphères politiques nationales et coloniales.

- 12 Léon Chiris incarne le mandat national. Élu à l'assemblée nationale le 18 octobre 1874, il est réélu le 20 février 1876²¹, faisant ainsi partie des 8 à 12 % des patrons élus à l'Assemblée²² durant cette période. Républicain du centre gauche, il est l'un des 363 députés qui refusent de s'associer au ministère de Broglie. Il ne quitte la chambre que le 8 janvier 1882. En effet il est devenu à cette date un des plus jeunes sénateurs de France. Le Sénat, selon les mots de Philippe Hamman, constitue à cette période le « lieu de la continuité des investissements patronaux »²³. Son mandat se voit renouveler deux fois en 1885 et 1894. Il est ainsi la seconde personnalité politique la plus importante de la région au côté d'Alfred Borriglione avec qui il entretient des relations soutenues et amicales.
- 13 Georges Chiris quant à lui quitte le domaine strictement métropolitain pour intégrer le Conseil Supérieur des colonies. Si cette structure ne semble avoir qu'un rôle consultatif, elle regroupe les principaux intéressés par l'aventure coloniale principalement des capitaux privés.

Tableau des charges politiques occupées par la famille Chiris

Nom	Date de naissance/ Date de mort	Charges politiques	Période d'exercice politique
Antoine	1748/1816	Aucune	
Anselme	1781/1842	Juge du tribunal de Grasse	1835
Léopold	1811/1862	Aucune	
Edmond	1842/1899	Juge du tribunal de commerce de Grasse Conseiller général de Saint-Vallier	année inconnue 1881/1899
Léon	1839/1900	Conseiller général de Saint-Auban Conseiller général de Coursegoules Député à l'Assemblée Nationale Sénateur des Alpes-Maritimes	1869/1898 1898/1900 1874/1882 1882/1900
Georges	1872/1953	Juge du tribunal de commerce de Grasse Conseiller général de Saint-Auban Membre du Conseil Supérieur des Colonies (délégué des Comores) Candidat aux sénatoriales	Année inconnue 1907/1914 1907/19..

- 14 Il est ainsi intéressant de noter que Georges Chiris prend la suite de Regouin en 1907²⁴ au poste de délégué aux Comores du Conseil Supérieur des colonies à qui il s'associe quelques mois auparavant pour la gestion de domaines aux Comores dans le but d'élargir la production d'ylang-ylang dans cette entité géographique. Georges Chiris devient ainsi la première personnalité des Comores possédant les $\frac{3}{4}$ de l'archipel²⁵, dirigeant la quasi-totalité de la main-d'œuvre et battant même la monnaie.
- 15 Que ce soit à l'échelle locale, nationale ou coloniale, l'intégration des sphères politiques par les Chiris repose sur un jeu de réseau familial et personnel précieusement entretenu au fil des générations.

La réputation, facteur ou conséquence de l'activité politique ?

- 16 Les Chiris entretiennent des rapports plus ou moins continus avec de nombreuses personnalités politiques à travers le monde. En 1891, la reine Victoria sillonne la Côte d'Azur. À Grasse, elle visite l'usine des Établissements Antoine Chiris et dîne en compagnie de Léon Chiris dans sa villa Saint-Georges. Cette rencontre fait la une du *London News* du 25 avril 1891²⁶. La première de couverture est ainsi illustrée par deux vignettes reproduisant l'arrivée de la reine devant l'usine et la visite guidée du sénateur dans la salle de distillation. Cette rencontre médiatique consacre tout autant l'homme politique que l'industriel. Les Établissements Antoine Chiris accueillent également Walter Edge – ancien sénateur américain alors fraîchement nommé ambassadeur des États-Unis en France (1929) – en 1930²⁷. L'année suivante, Georges Chiris reçoit les chefs d'États africains au château de Planet, en Seine-et-Oise, à l'occasion de l'Exposition coloniale à Paris²⁸. Ce réseau international, qui dépasse largement les quelques personnalités citées, ne doit pas pour autant dissimuler des relations avec des personnalités moins connues mais dont l'appui est une nécessité autant dans la branche politique qu'industrielle. À titre d'exemple, Léon Chiris entretient tout au long de sa carrière une correspondance²⁹ avec le comte de Mouans Sartoux, appui local et soutien important, notamment lors de son élection comme député à l'assemblée nationale en 1876 : « Mon cher Jules, Je tiens à vous remercier encore une fois du bon concours que vous m'avez prêté dans l'élection de dimanche dernier. Vous venez de me donner une nouvelle marque de sympathie que je n'oublierai pas, croyez-le bien. Veuillez bien offrir tous mes hommages à Mme La Comtesse de Sartoux et recevoir pour vous mes meilleures amitiés »³⁰. La diversité du réseau politique des Chiris fait ainsi écho à la multiplicité des mandats occupés par chacun d'eux et fait, par la même occasion, transparaître leurs sensibilités individuelles.
- 17 Mais c'est dans les alliances matrimoniales que s'exprime le mieux cette proximité politique. La famille Chiris s'unit avec la famille Thiers par le mariage de Léon Chiris (1839-1900) et de la fille de l'ancien dirigeant, Joséphine Thome (1847-1926) en 1871³¹. De cette union naissent Georges (1872-1953), Marguerite (1874-1962) et Valentine (1877-1927) Chiris. Valentine se marie en 1890 avec François Carnot (1872-1960)³² et Marguerite avec Ernest Carnot (1866-1955) en 1894³³, deux des fils de Sadi Carnot. Sadi Carnot avait également eu une fille, Claire Carnot (1864-1920) qui, marié à Paul Cunisset (1849-1919), donne naissance à Émilie Cunisset (1884-1936). La petite fille de l'ancien Président se marie en 1902 à Georges Chiris³⁴. Ce dernier avait envisagé, en 1898, un rapprochement avec une autre famille présidentielle en se mariant avec Lucie Faure³⁵, fille du président Faure. Cette alliance ne vit pour autant jamais le jour et le mariage de

Georges et Émilie scelle de manière forte les intérêts communs de la famille Carnot-Chiris.

- 18 Cette association avec la famille Carnot, frappante à première vue, se comprend dans les relations qui se sont tissées entre Léon Chiris et Sadi Carnot. Député et sous secrétaire d'État durant la même période, de 1874-1881, puis respectivement sénateur et Président de la République dans les années 1890 ; ils partagent idéaux politiques et conception de l'avenir. De plus, la proximité de Sadi Carnot avec Léon Gambetta et Jules Ferry conforte la politique internationale des Établissements Antoine Chiris, véritable empire colonial sur lequel, selon la tradition, « le soleil ne se couche jamais »³⁶. Cette politique matrimoniale est pratiquée depuis de nombreuses générations et fait l'objet de valorisation dans des ouvrages promotionnels³⁷. La famille Chiris s'est ainsi auparavant unie avec la famille Isnard, importante famille de Grasse comptant parmi ses membres Maximin Isnard, député du Var durant la Révolution. Ces rapprochements entre familles « politiques » se perpétuent également dans le temps avec le mariage d'Anne Carnot, fille de Valentine Chiris et de François Carnot, avec René Giscard d'Estaing, oncle de Valéry Giscard d'Estaing.
- 19 Renforcée par les alliances matrimoniales, la réputation industrielle des Chiris est récompensée par certaines marques de reconnaissance sociale qui touche en premier lieu les membres de la famille mais se voit également répercutée sur les dirigeants et employés de l'entreprise. Léon Chiris est ainsi décoré de la légion d'honneur le 24 août 1869 pour les progrès industriels réalisés puis est promu chevalier en 1899 à l'occasion de l'Exposition Universelle. Georges Chiris revêt lui aussi le grade de chevalier puis d'officier de la légion d'honneur en 1930³⁸. Il acquiert entre-temps, en 1925, la décoration coloniale décernée par le ministre des colonies³⁹. La famille des industriels est également récompensée par des décorations : Émilie Cunisset-Chiris obtient en 1919, la médaille de la reconnaissance française pour son action durant la première guerre mondiale⁴⁰ puis la légion d'honneur⁴¹ en 1927. Pierrette Chiris, la fille de Georges et Émilie Chiris obtient à son tour, en 1923, la médaille de la reconnaissance française⁴².
- 20 Ces honneurs se répercutent sur le personnel des Établissements Chiris à l'image d'Élie Maunier, fidèle administrateur de la Maison Chiris. Né à Marseille en 1866, il a consacré sa vie entière à la Parfumerie. Attaché aux Établissements Antoine Chiris dès 1896, ses profondes connaissances techniques et ses qualités d'administrateur lui valent d'être nommé Directeur des Usines Chiris. Par la suite, il devient successivement président du Syndicat des parfumeurs de Grasse et conseiller du Commerce extérieur de la France. En 1934, son activisme est récompensé par l'attribution de la légion d'honneur. À cette occasion une cérémonie est organisée au sein des Établissements Chiris à Grasse. Le 23 novembre, dans la cour de l'usine, sont réunis administrateurs, employés et ouvriers de l'usine. Parmi les dirigeants sont présents Georges et Émilie Chiris, leur fils Antoine-Léon Chiris, Pierre Dhumez et Mr Grandpey, nouveau directeur des usines Chiris. Si peu d'informations nous sont parvenues sur le contexte et le déroulement des remises de médailles à la famille Chiris, la cérémonie dédiée à Élie Maunier est retranscrite dans la chronique mondaine de la revue *Les Parfums de France* lui consacrant à cette occasion un article de deux pages : « Un gai soleil ajoutait encore à la joie profonde de ces minutes où tous les cœurs vibraient à l'unisson devant la haute consécration de toute une vie de labeur, de dévouement et de bienveillance. Et les liens tissés de respect et d'affectueuse confiance qui unissent dans cette maison les employés et les ouvriers aux patrons s'en sont trouvés renforcés »⁴³. L'ancien directeur reçoit un présent de la part du personnel et

de Georges Chiris qui lui remet alors la précieuse médaille. Cette théâtralisation de la cérémonie exprime de manière forte l'importance accordée à la reconnaissance d'une participation active à la construction d'un modèle économique, politique et moral français que suppose l'obtention de la légion d'honneur. Elle révèle également la part essentielle de ces cérémonies censées renforcer les liens internes à l'entreprise dans un esprit paternaliste omniprésent.

Tableau des distinctions honorifiques attribuées aux Chiris et à leurs employés

Nom	Fonction	Décoration	Année
Léon Chiris	Chef d'entreprise	Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de la Légion d'Honneur	1869 1899
Georges Chiris	Chef d'entreprise	Officier de la Légion d'Honneur Chevalier de la légion d'honneur Médaille coloniale	1925
Emilie Cunisset-Chiris		Médaille de la reconnaissance française	1919
Pierrette Chiris		Médaille de la reconnaissance française	1923
Elie Maunier	Directeur de l'usine de Grasse	Légion d'Honneur	1934
Maurice Deregnacourt	Agent général pour la France	Légion d'Honneur	1939
Raoul Jacob	Employé	Palme académique	1926
Suzanne Bernard	Chef de service	Palme académique	1927
Lyoubicha Glichitch	Chimiste/ directeur technique	Palme académique	1931

- 21 Outre les décorations et cérémonies, cette reconnaissance – politique et sociale – transparait également à travers l'érection de monuments commémoratifs déjà évoquée en introduction⁴⁴ et l'attribution du nom de Chiris à des structures publiques (avenue, lycée, salle communale) entérinant la trace de la famille dans le paysage local.
- 22 L'intégration des milieux politiques par les Chiris donne ainsi lieu à un jeu subtil des représentations où la mise en valeur du patron paternaliste se confond avec le fonctionnaire bienveillant mais qui font appel à des règles de communications différentes. Les Établissements Antoine Chiris communiquent principalement à travers un organe de presse majeure : la revue *La Parfumerie du Sud-Est* rebaptisée, en 1924, *Les Parfums de France* dont ils sont les propriétaires et les éditeurs. Revue bimensuelle, elle consacre une dizaine d'articles à l'étude de la parfumerie contemporaine dans tous les domaines (chimie, histoire, botanique, littérature, économie, droit...). Si la chronique mondaine fait parfois allusion aux décorations ou au parcours d'un des Chiris, les

quelques articles les concernant mentionnent quasi exclusivement leur action industrielle. Au contraire, au regard de la presse quotidienne⁴⁵ et nationale, la description des Chiris s'attarde essentiellement sur leur rôle politique. Ainsi, sur les 19 articles parus dans *Le Petit Niçois* concernant les Chiris entre 1881 et 1927, 17 relatent leur position politique. Les deux autres rapportent les recherches préhistoriques de Marcellin Chiris en 1886⁴⁶ et consacrent la victoire des Établissements Chiris à l'Exposition des Alpes Maritimes en 1889⁴⁷. Outre la presse quotidienne, les Chiris investissent également les pages de la presse politique à travers notamment *Le Sénat illustré*⁴⁸. Les Chiris font également imprimer deux ouvrages à la réussite de leur famille, l'un retraçant leur généalogie⁴⁹, l'autre illustrant la puissance de l'Empire Chiris à travers le monde⁵⁰. Composés de papier à gros grain, d'illustrations, des gravures et faisant recourt à la couleur, ces livres complètent de manière luxueuse les écrits diffusés à leur sujet.

- 23 Ainsi, par une communication maîtrisée et orientée en fonction du public visé, la famille Chiris a su asseoir sa renommée et sa réputation en révélant de manière préférentielle le visage de parfumeur, de politique ou d'homme bienséant. Cette promotion architecturale, écrite ou publicitaire participe à la reconnaissance de l'activisme – politique, industriel, paternaliste – de la famille tout en représentant un moteur de son ascension politique. Mais cette politique « marketing » suppose un coût, budgétaire et humain, conséquent. Associé à la contrainte temporelle de leur mandat qui les éloigne pour un temps de leur activité principale, la question des motivations qui ont engendré cette participation politique se pose. Pourquoi Anselme, Edmond, Léon et Georges Chiris se sont-ils lancés dans l'aventure politique ?

Des motivations diverses

De l'intérêt économique et industriel à l'idéologie paternaliste

- 24 La question des intérêts économiques et industriels apparaît comme un facteur prédominant. En effet, s'insérer dans les milieux décisionnels a plus d'une fois offert aux parfumeurs la résolution d'impératif industriel. L'exemple des mandats de Léon Chiris est éloquent à bien des égards. Nous prendrons à ce titre deux projets portés ardemment par le député en vue de leur adoption par l'assemblée.
- 25 Le premier d'entre eux est la construction du canal du Foulon, censé approvisionner en eaux la ville de Grasse et ses alentours. En effet, après l'approbation à la Chambre des députés, le projet est mal reçu au Sénat. C'est l'action de Léon Chiris qui permet l'adoption définitive du projet en 1885 dont les retombées économiques pour l'industrie des plantes à parfum sont colossales. En témoignent ses propos recueillis dans le quotidien *Le Petit Niçois* :
- Le canal du Foulon, avec ses eaux limpides, claires, excellentes, a apporté, en des campagnes arides et désertes, le bonheur, la paix et l'aisance. Partout le canal du Foulon permet les cultures florales ou maraîchères et, là où il y a 25 ans, il n'y avait que des ronces et des épines, on voit aujourd'hui des jardins luxuriants, en pleine activité, où les pauvres gens d'antan sont en plein bien-être, où ils coulent des jours tranquilles et heureux⁵¹.
- 26 En effet, l'industrie de la parfumerie a besoin de nombreux volumes d'eau pour la transformation de la matière première, problème qui pénalisait de manière conséquente la production grasse.

- 27 Léon Chiris soutient également le projet de la ligne de chemin de fer qui lui permet de relier Grasse d'Est en Ouest, de la plaine de Tourrettes jusqu'à Nice assurant ainsi aux usines grassoises un transport rapide des fleurs vers les usines⁵² depuis les centres de productions et un acheminement vers le port de Nice pour la commercialisation.

La ligne de chemin de fer du Sud ? Est-il besoin de dire tous les grands et petits services qu'elle rend à des populations laborieuses qui étaient privées de tous moyens de locomotion rapides et économiques pour l'écoulement de leurs produits ? Grasse était pour ainsi dire isolée à l'Est et à l'Ouest. Depuis 1890, la ligne de chemin de fer du Sud permet aux populations du delà de la Siagne d'alimenter notre ville et de s'y alimenter. Le même bénéfice est procuré aux habitants de l'Est de notre arrondissement⁵³.

- 28 Si ces projets d'envergures ont été couronnés de succès, d'autres tentatives politiques à visée industrielle ne portent pas leurs fruits. Ainsi, en 1878, Boriglione et Chiris sont à l'origine d'un amendement ayant pour objet la suppression totale des impôts sur les huiles⁵⁴. Ce dernier est rejeté au scrutin public.
- 29 Mais l'intérêt économique ne peut résumer à lui seul les intentions des Chiris. Cette insertion de la fonction publique peut également être vue comme un prolongement de l'idéologie paternaliste. En effet, les Chiris se perçoivent comme les pères protecteurs de leurs employés. Des crèches sont aménagées pour les ouvrières, un hospice accueille les ouvriers n'étant plus en mesure de travailler, une cantine gratuite est créée. Léon Chiris construit la première piscine de Grasse à leur intention. Durant leur pause déjeuner, les ouvriers peuvent aller nager ainsi que le soir. Cette conception paternaliste s'étend aux autres domaines appartenant aux Établissements Chiris à l'image du domaine de Puberclaire dans les Hautes-Alpes où est cultivée la lavande. Les ouvriers, nourris et logés, profitent d'une partie de terre qui leur est allouée leur fournissant raisins, foin, truffes, légumes et fruits. Les exploitations coloniales connaissent également ce type de traitement même s'ils sont très variables d'un pays à l'autre. Ainsi, en 1936, à l'annonce des congés payés, Georges Chiris fait construire en Algérie deux « camps de vacances », un en bord de mer, un dans les montagnes pour accueillir les ouvriers du domaine Ste Marguerite à Boufarik. Un foyer, une cantine et un cinéma prennent même place pour animer la vie de l'exploitation⁵⁵.

Atavisme, pression sociale et engagement réel

- 30 La carrière politique, notamment dans le cas de Georges Chiris, apparaît comme résultant d'une pression dynastique forte. L'image prédominante de son père, son alliance avec la famille Carnot, est un moteur important de la carrière de Georges Chiris. Dans un article tiré du journal *Le Petit Niçois* du 20 juillet 1907, le chroniqueur reflète parfaitement cet atavisme :

M. Georges Chiris a le respect de la tradition familiale : il aime son usine et son canton. Mais il n'a pas l'activité batailleuse et la nervosité exubérante de son père⁵⁶. Il a épousé une petite fille du président Carnot et il a trouvé dans cette famille des traditions de vertu politique dont il peut s'inspirer pour demeurer un bon républicain et un bon démocrate⁵⁷.

- 31 La pression familiale s'ajoute dans certains cas à une pression sociale. C'est notamment le cas à l'occasion de l'élection pour le canton de St-Auban de 1913 relaté par *Le Petit Niçois* :

M. Georges Chiris avait manifesté son intention, l'an dernier, de ne plus solliciter les suffrages de ses concitoyens, mais, au mois de mai, le jour du Conseil de révision

de Saint-Auban, MM. Les maires des treize communes firent, auprès de lui, une démarche toute d'affection et de respect. Ils lui demandèrent de ne pas donner suite à son projet de retraite et de continuer le pacte d'amitié qui durait entre le canton de Saint-Auban et la famille Chiris depuis 1868⁵⁸.

- 32 La victoire aux élections est d'ores et déjà acquise et il est intéressant de remarquer que ces lignes sont écrites le 28 juillet à plus d'une semaine des élections se déroulant le 3 août. Ces motivations ne doivent pas pour autant masquer l'engagement politique réel de ces hommes. En effet, Edmond Chiris abandonne complètement ses prérogatives industrielles pour se consacrer à sa carrière politique. Léon quant à lui est un républicain chevronné. Il appartient à l'Union Républicaine au Luxembourg et croit fermement au progrès de la nation par le respect de la loi et la mise en place d'un régime stable qui font de lui l'archétype du patron politique de la III^e République. Dans sa profession de foi faite à l'assemblée le 18 octobre 1874 il proclame :

Je suis plein de respect pour les pouvoirs que l'assemblée nationale a conférés pour sept ans au Maréchal de Mac-Mahon comme président de la République, mais je suis fermement convaincu aussi que des institutions définitives peuvent seules les consolider et donner à la France un pouvoir stable et réparateur, dont le pays, las du provisoire, a plus besoin que jamais. C'est pourquoi je siégerai au centre pour voter et soutenir résolument le programme actuel de ce groupe politique⁵⁹.

- 33 Il tiendra cette ligne de conduite tout au long de sa carrière. Enfin, Georges, malgré la recrudescence de tensions en Algérie après la seconde guerre mondiale, ne cherche jamais à revendre son domaine, continuant à croire, pour reprendre les mots de Jean-François Klein⁶⁰, aux vertus régénératrices de l'empire colonial.

Association et contestation politique

- 34 La prééminence des Chiris à Grasse ne doit pas pour autant être perçue comme allant de soi. Ainsi, les victoires politiques de Léon Chiris sont intimement liées au parcours et à la réussite d'Alfred Borriglione à Nice. L'entente des deux « opportunistes »⁶¹ maintient un équilibre qui permet, selon les mots de Borriglione de « mieux cimenter l'entente des deux rives du Var »⁶² selon un programme et une politique commune. Mais ces deux hommes, qui cumulent leurs mandats sur une période éminemment longue agacent les membres du comité républicain indépendant. Les élections municipales de 1884 annoncent cette lutte entre républicains opportunistes et indépendants par un jeu d'associations politiques subtiles visant à renverser en premier lieu Alfred Borriglione. Ainsi, dans l'arrondissement de Grasse, sous l'impulsion de Bischoffsheim et Gazagnaire⁶³, de nombreuses communes n'accordent pas une seule voix à Borriglione questionnant alors la toute-puissance électorale de Chiris. En effet, seule la ville de Grasse donne la majorité à Borriglione sous les consignes du sénateur mais également du maire de Grasse, Ernest Roure. Si ces déchirements et ces luttes ne mettent pas en cause la tendance politique républicaine qui avait pris racine dans le département, ils ruinent considérablement le prestige et l'autorité du parti opportuniste. Cet épisode permet l'association surprenante de deux figures industrielles et politiques grassoises et qui se renouvelle à l'occasion des législatives de 1885 : celle de Léon Chiris et d'Ernest Roure. En effet, les relations entre les deux hommes ne sont pas du meilleur ton. Tous deux propriétaires des deux plus grandes usines de parfumerie de Grasse, la concurrence les opposant était telle que dans la capitale des parfums, on parle à leur sujet de « querelle des cheminées »⁶⁴ par allusion aux longues cheminées industrielles des usines de parfums.

Pour autant, Ernest Roure candidate au côté de Chiris en 1885 afin de drainer les voix de la ville de Grasse et ainsi barrer la route au candidat cannois Gazagnaire. L'opposition industrielle s'efface ainsi derrière l'impératif politique. Le parti opportuniste, ébranlé par ces épisodes contestataires se maintient alors grâce aux figures emblématiques du département « c'est l'équilibre opportuniste maintenu jusqu'alors à bout de bras par Chiris et Borriglione »⁶⁵.

- 35 La contestation politique des Chiris se retrouve également au sein même de l'entreprise. C'est ce que révèle un conflit juridique opposant les Établissements Antoine Chiris à un ouvrier du nom de Batelli. En effet, un rapport de l'Union locale des syndicats de Grasse nous rapporte que Batelli était employé depuis quatre ans à l'usine de Grasse et qu'il s'est fait licencier en 1946 pour ses affinités politiques et sans que les syndicats en soient informés. Dans une lettre qu'il destine aux syndicats, l'ouvrier Batelli condamne vivement l'action des dirigeants de l'usine, entre autres l'influence de l'idéologie politique de l'ouvrier dans les critères de recrutement.

Le jour où tous les patrons de France adopteront le système d'embauchage employé aujourd'hui aux Établissements Chiris, les jeunes communistes n'auront plus le droit au travail⁶⁶.

Conclusion

- 36 La famille Chiris a largement influencé la politique française tout en promouvant son particularisme régional. En intégrant des charges diverses, juge du tribunal de Grasse, conseiller général, député, sénateur, ils ont pu promouvoir leur réussite industrielle bien au-delà des frontières françaises et cultiver une réputation reconnue par tous. Reposant sur un réseau familial et professionnel dense, les Chiris ont su manier habilement les nouveaux concepts de communication arrivant des États-Unis au début du xx^e siècle pour s'assurer une clientèle commerciale comme un électorat majoritaire. Mais ils incarnent aussi ces hommes de la République, fervent croyants dans le progrès et la nécessité des institutions et dont l'idéologie propre à chacun ne semble entachée par les crises internationales du scandale de Panama ou des mouvements de décolonisation. Dans son ouvrage *Histoire du monde*⁶⁷, Max Gallo rapporte ce dialogue entre Jules Ferry et Jean Jaurès : « "Mon but, dira Ferry à Jaurès, est d'organiser l'humanité sans dieu et sans roi." "Mais non sans patron » commentera Jaurès" ». Cette anecdote synthétise ainsi, de façon pertinente, l'apport des Chiris à la politique de la III^e République et de manière réciproque l'apport de la III^e République à la politique industrielle des Établissements Antoine Chiris.

NOTES

1. Anonyme, « Inauguration du Monument Chiris et l'Exposition horticole, le Monument Chiris, la vie publique de Léon Chiris, cérémonie », *Le Petit Niçois*, 29 mars 1914, p. 5.

2. Éliane Perrin, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, Aix-en-Provence, Édisud, 1987, p. 43.
3. Mathilde Cocoual, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde (1899-1939)*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Xavier Huetz de Lempis, Université Nice-Sophia Antipolis, 2011-2012, p. 76.
4. Gabriel Mazuyer, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, édité par les Chiris, 1931, p. 6.
5. Jacques Basso, *Les élections législatives dans le département des Alpes-Maritimes de 1860 à 1939*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968, p. 370-371.
6. Jules Clère, *Biographie complète des députés*, Paris, Garnier Frères, 1875, p. 297.
7. Anonyme, « Portraits des représentants des Alpes-Maritimes au Sénat et à la Chambre et des officiers », *Le Petit Niçois*, 3 mars 1896, p. 6.
8. Il participe en 1863 à l'action d'un comité qui s'était formé pour lutter contre le candidat officiel, le duc de Rivoli. Jacques Basso, *Les élections législatives...*, *op. cit.*, p. 150.
9. Georges Étard, « M. Chiris, Sénateur des Alpes-Maritimes », *Le Sénat illustré 1894-1897*, Paris, édition de la nouvelle revue française illustrée, 1895, p. 151.
10. Éliane Perrin, *La parfumerie à Grasse...*, *op. cit.*, p. 33.
11. *Ibid.*, p. 5.
12. Anonyme, « Établissements Antoine Chiris à Grasse », *La Parfumerie Moderne*, octobre 1925, p. 238-240.
13. Anonyme, « Les élections départementales d'hier au conseil général », *Le Petit Niçois*, 29 juillet 1907, p. 4.
14. Mouhssini Hassani-el-Barwane, *Les années de formation d'un monopole colonial aux Comores, la société coloniale Bambao 1907-1960*, mémoire de maîtrise en Histoire contemporaine, sous la direction de Martin Jacques, Paris IV Sorbonne, 1986, p. 13.
15. Ernest Roure est maire de Grasse de 1884 à 1892. Basso Jacques, *Les élections législatives...*, *op. cit.*, p. 170.
16. Anonyme, « Candidature de Monsieur Edmond Chiris, frère du député, aux élections dans le canton de Saint-Vallier », *Le Petit Niçois*, 25 octobre 1881, p. 1.
17. Anonyme, « Portraits des représentants des Alpes-Maritimes au Sénat et à la Chambre et des officiers », *art. cit.*, p. 6.
18. Anonyme, « Les élections départementales d'hier au conseil général », *art. cit.*, p. 4.
19. Claire Lemercier, « Les tribunaux de commerce », dans Jean-Claude Daumas (éd.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010, p. 1142-1145, p. 1142.
20. Jean-Marie Cresp, *Grasse, capitale de la Provence orientale*, Spéracèdes, TAC Motifs, 1992, p. 140.
21. Philippe Hamman, « Des patrons en politique », dans Jean-Claude Daumas (éd.), *Dictionnaire historique des patrons français*, *op. cit.*, p. 1181-1185, p. 1182.
22. *Ibid.*
23. *Ibid.*
24. Mouhssini Hassani-el-Barwane, *Les années de formation d'un monopole colonial...*, *op. cit.*, p. 13.
25. *Ibid.*
26. Anonyme, « The queen at Grasse », *The illustrated London News*, n° 2714, 25 avril 1891, p. 1.
27. Anonyme, « Le syndicat des parfumeurs de Grasse reçoit la visite de S.E. Walter Edge, Ambassadeur des États-Unis en France », *Les parfums de France*, n° 86, avril 1930, p. 91-94.
28. Éliane Perrin, *La parfumerie à Grasse...*, *op. cit.*, p. 5.
29. Léon Chiris, *Lettre au Comte de Mouans Sartoux*, Saint-Auban, 1876, Arch. dép. Alpes-Maritimes, 025J 0290.
30. *Ibid.*
31. Anonyme, « Promesses de mariages », *La Justice*, n° 5277, 27 juin 1894, p. 2.
32. Anonyme, « Mariages », *Revue illustrée*, 12^e année, vol. 24, n° 16, 1^{er} août 1897, p. 1.
33. Vincent Wright, *Les préfets de Gambetta*, Paris, PUPS, 2007, p. 121.

34. Le chapeau de l'article peut porter à confusion mais elle est la fille de Claire Carnot et de Paul Cunisset et petite fille de Sadi Carnot. Anonyme, « Georges Chiris, femme du conseiller général née Cunisset-Carnot et fille de Sadi Carnot, reçoit la légion d'honneur par le ministère du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, pour son œuvre des tout-petits », *Le Petit Niçois*, 11 février 1927, p. 3.
35. Anonyme, « Mariage », *Gil Blas*, 16^e année, n° 6976, 23 décembre 1898, p. 2.
36. Denis Buttner, *L'Empire du parfum, la dynastie Chiris*, France 3, Manaba Films, 2007.
37. Cer del Armagnac, *Vieilles Familles françaises, Les Chiris et leurs alliances*, Paris, Édition Vieille France, s. d.
38. *Légion d'honneur, dossier individuels des candidatures, Chiris, 1930*, Fonds de la préfecture 1918-1939, Arch. dép. Alpes-Maritimes 01M 0578.
39. *Décorations étrangères, Médailles coloniales, dossiers individuels, Chiris, 1925*, Fonds de la préfecture 1914-1930, Arch. dép. Alpes-Maritimes 01M 0852.
40. *Médaille de la reconnaissance française, dossiers individuels, Emilie Chiris, 1919*, Fonds de la préfecture 1919-1920, Arch. dép. Alpes-Maritimes 01M 0705.
41. Anonyme, « Mme Georges Chiris reçoit la légion d'honneur », *Le Petit Niçois*, 11 février 1927, p. 3.
42. *Médaille de la reconnaissance française, dossiers individuels, Pierrette Chiris, 1923*, Fonds de la préfecture 1921-1923, Arch. dép. Alpes-Maritimes 01M 0705.
43. Anonyme, « Remise de la Légion d'Honneur à M. Elie Maunier », Rubrique « Notre Carnet », *Les Parfums de France*, n° 142, décembre 1934, p. 310-311, p. 310.
44. Cette statue réalisée par M. Maubert, auteur du Monument à la Reine Victoria à Nice a été proposée par Felix Aune à la demande de Mme Chiris sous la municipalité Honoré Cresp. Le coût a été financé par souscription auprès des Grassois.
45. *Le Petit Niçois, L'Éclairer du Sud-Ouest*.
46. Anonyme, « Société des lettres, sciences et arts, mémoire de Marcellin Chiris sur un tumulus préhistorique situé au quartier de la Collette commune d'Escragnolles (Alpes-Maritimes) », *Le Petit Niçois*, 26 février 1886, p. 2.
47. Anonyme, « Les Alpes-Maritimes à l'Exposition : La maison Chiris de Grasse a obtenu deux grands prix, l'un pour l'industrie de la parfumerie, l'autre pour l'agriculture », *Le Petit Niçois*, 1^{er} octobre 1889, p. 2.
48. Georges Étard, « M. Chiris, Sénateur des Alpes-Maritimes », art. cit., p. 151.
49. Cer del Armagnac, *Vieilles Familles françaises, Les Chiris et leurs alliances*, op. cit.
50. Gabriel Mazuyer, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, op. cit.
51. Anonyme, « Inauguration du Monument Chiris... », art. cit., p. 5.
52. La fleur doit être traitée en 24 h après la cueillette pour obtenir une essence de qualité satisfaisante.
53. Anonyme, « Inauguration du Monument Chiris... », art. cit., p. 5.
54. « Amendement de MM. Boriglionne et Chiris ayant pour objet la suppression totale des impôts sur les huiles », *Annales du Sénat et de la chambre des députés*, 18 novembre 1878, p. 367-379.
55. Mathilde Cocoual, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, op. cit., p. 82.
56. Anonyme, « Les élections au conseil général : Georges Chiris, canton de Saint-Auban, fils de Léon, parfumeur à Grasse, décédé », *Le Petit Niçois*, 20 juillet 1907, p. 1.
57. *Ibid.*
58. Anonyme, « Élections départementales du 3 août 1913, nos candidats, Emile Bioves, avocat, ancien maire de Menton. Georges Chiris, industriel, canton de Saint-Auban », *Le Petit Niçois*, 27 juillet 1913, p. 2.
59. Jules Clère, *Biographie complète des députés*, op. cit., p. 298.
60. Jean-François Klein, « Le lobby colonial », dans Daumas Jean-Claude (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, op. cit., p. 1205-1210, p. 1210.

61. Jacques Basso, *Les élections législatives...*, op. cit., p. 170.
62. *Ibid.*
63. *Ibid.*
64. *Ibid.*
65. *Ibid.*, p. 171.
66. Anonyme, *Rapport de l'Union Locale des Syndicats de Grasse concernant l'affaire Barelli*, 1946, p. 2, Collection MIP, Dossier du tribunal de Marseille, non côté.
67. Gallo Max, *Histoire du monde, de la Révolution française à nos jours en 212 épisodes*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2001, p. 303.

RÉSUMÉS

Industriels de renom, la famille Chiris occupe durant deux siècles (1768-1968) la scène économique et politique française. À l'origine de la plus importante société de parfumerie grasse, les descendants d'Antoine Chiris (1748-1816), Anselme (1781-1842), Edmond (date inconnue - 1896) et surtout Léon (1839-1900) et Georges (1872-1953) Chiris agrandissent successivement l'aire d'influence de l'entreprise familiale et investissent tant la politique locale que nationale et coloniale. Par le biais d'un réseau politique dense et diversifié, liés par des alliances matrimoniales notamment avec la famille Carnot, et soutenue par une communication maîtrisée ; les Chiris accèdent à différentes charges politiques telles que maire, sénateur, conseiller général ou encore délégué au conseil supérieur des colonies. Cette insertion dans le monde politique diffère suivant les protagonistes et résulte de motivations diverses. Intérêt économique ou industriel, idéal politique paternaliste, atavisme, pression sociale ou engagement spontané sont autant de pistes qui expliquent l'investissement de la « Dynastie Chiris » dans la sphère politique.

A renowned industrial family, the Chiris were at the forefront of France's economic and political scene for two centuries (1768-1968). The descendants of Antoine Chiris (1748-1816) –Anselme (1781-1842), Edmond (d-1896) and in particular Léon (1839-1900) and Georges (1872-1953)–, founded Grasse's largest perfume company, while working their way into local, national and colonial politics. Aided by dense and diverse networks, consolidated by matrimonial alliances (most notably with the Carnot family) and by a smart use of communication, the Chiris family reached key political functions: Mayor, Senator, *département* Councillor or delegate at the council of colonies. Members of the "Chiris dynasty" became involved in the political sphere in diverse capacities, with motivations ranging from economic or industrial interest to paternalism, atavism, social pressure or spontaneous interest.

INDEX

Keywords : Chiris, perfumery, Grasse, political, family, paternalism

Mots-clés : Chiris, parfumerie, Grasse, politique, famille, paternalisme

AUTEUR

MATHILDE COCOUAL